

FORMATION A LA PREVENTION DU RISQUE PLOMB

OBJECTIF DE LA FORMATION

Dans le cadre de son activité professionnelle en liaison avec les opérations l'exposant au plomb le stagiaire sera capable de :

- Connaître et respecter le contexte réglementaire de la prévention des risques d'exposition au plomb applicable lors d'opérations immobilières de réhabilitation ou d'amélioration
- Identifier les polluants liés aux bâtiments
- Evaluer et gérer les risques sanitaires liés au plomb

PUBLIC CIBLE

Personnel chargé d'exécuter des travaux susceptibles de l'exposer au plomb.

PREREQUIS

Aucun prérequis.

METHODE PEDAGOGIQUE

Nous proposons une pédagogie de formation participative et basée sur l'alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et mises en situation sur le terrain. Notre méthode pédagogique pragmatique et opérationnelle, repose sur l'analyse de situations de travail vécues et permet le transfert de compétences au fil des besoins.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papiers et numériques. Matériel spécifique pour les formations amiantes SS 4 (combinaisons, gants, masque Phantom, matériel pour confinement etc.)

MODALITE D'EVALUATION :

L'attestation de compétence sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation suivantes : Evaluation théorique par un QCM».

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Feuille de présences signées par demi-journées, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra une attestation de compétence.

PROGRAMME :

Les principales sources de pollution au plomb
Le plomb – minéral et métal.
Les causes de contamination et les pathologies
Les formes et les voies d'intoxication.
Les effets immédiats et différés.

Prévention médicale et surveillance biologique.
Les obligations de SMR et lister les intérêts.

Le contexte réglementaire

Les mesures d'hygiène et de prévention
Les appareils de protection respiratoire.
Les procédures de décontamination en sortie de zone.

Evaluation des stagiaires

ORGANISATION

Formation à la prévention du risque « plomb »	
Encadrement	Formateur en prévention des risques professionnels
Effectif	4 à 10 stagiaires
Durée	1 journées (7 heures)